

● (2140)

**Mme le Président:** Je déclare la motion adoptée.  
Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie).

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Merci, madame le Président. J'aimerais vous féliciter de votre promotion. Tout départ du cabinet Trudeau ne peut être qu'une promotion!

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Cela mis à part, et très sérieusement, madame le Président, nous savons que vous vous distinguerez à la présidence en tant que première personne de votre sexe à occuper ce poste.

**M. Trudeau:** Cessez de parler de sexe.

**M. Crosbie:** Madame le Président, je vous fais mes meilleurs vœux. J'aimerais aussi féliciter ceux qui ont proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône et je voudrais remercier les 148 députés qui m'ont appuyé ici ce soir, de même que celui qui a voté contre la motion. J'espère que la proportion sera la même aux prochaines élections générales.

La seule chose que je ne puis faire, madame le Président, c'est féliciter le ministre des Finances (M. MacEachen) de la déclaration qu'il a faite ici ce soir. Je pense que c'est Walpole qui a dit quelque chose de ce genre au sujet du monde—le monde est une comédie pour ceux qui pensent et une tragédie pour ceux qui sentent.

Ceux d'entre nous qui sont ici ce soir et qui peuvent penser et sentir se demandent s'ils doivent rire ou pleurer en entendant cette déclaration boiteuse que l'on vient de faire à la Chambre. Le ministre des Finances doit avoir complètement abdiqué et renoncé à toutes ses responsabilités pour faire une pareille demi-déclaration. Le ministre reprend certains points du budget du 11 décembre qui étaient opportuns et populaires, mais il fait fi de ses responsabilités envers le pays, envers notre système et notre structure économiques et envers nos institutions en négligeant de s'attaquer aux véritables problèmes économiques et financiers auxquels le Canada doit faire face aujourd'hui. Ce faisant, il ne répond donc pas aux besoins du pays, ni à ceux du gouvernement qui doit augmenter ses revenus, ni aux besoins des milieux économiques et financiers en ne leur indiquant pas l'orientation que le gouvernement entend prendre. Quelle indication peut-on trouver dans sa déclaration de ce soir relativement à la structure économique du pays? On y trouve le symptôme d'une totale irresponsabilité.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Madame le Président, ce n'est pas un mini budget—c'est le budget de Minnie Mouse.

On ne prévoit aucune aide pour les propriétaires de maisons. On ne prévoit d'aide pour personne.

Le ministre des Finances nous quitte demain—il quitte le pays demain—pour s'enfuir en Allemagne. Qu'il s'en aille donc en Allemagne de l'Ouest assister à sa réunion du Fonds monétaire international! J'espère bien que les autres ministres des Finances du monde qui assisteront à la réunion pourront lui apprendre quelque chose. Le FMI lui apprendra peut-être à réduire la consommation de pétrole au moyen d'une taxe. C'est ce qu'il a conseillé à tous ses pays membres le 24 février 1980.

### *L'Adresse—M. Crosbie*

Une nouvelle étude du FMI déclare ce qui suit:

Le Canada, les États-Unis et les autres pays industriels devraient essayer de réduire leur consommation de pétrole importé en imposant des taxes sensiblement plus élevées sur l'essence...

Le ministre écoutera peut-être les conseils du FMI sur ce que chaque pays qui veut protéger ses approvisionnements de pétrole devrait faire à notre époque où nos réserves de pétrole s'épuisent et les risques de pénurie augmentent. Il apprendra peut-être à agir de façon sensée.

Qu'a-t-il fait? Il a manqué à la promesse qu'il avait faite en février ou en janvier à Toronto, qui est encore la capitale financière du Canada. C'est à Toronto que le premier ministre (M. Trudeau) avait pris ses cinq engagements solennels à propos de l'économie et des finances, notamment l'engagement de ne permettre en aucun cas que les dépenses gouvernementales dépassent l'augmentation réelle du produit national brut chaque année. Le ministre des Finances vient nous dire ce soir que le taux de croissance réel du produit national brut du Canada sera de ½ p. 100 ou peut-être même nul cette année. Cela veut dire que les dépenses du gouvernement ne devraient pas augmenter cette année. Mais de combien augmenteront-elles? Pas d'au plus 10 p. 100 comme nous l'avions décidé—si nous étions restés au pouvoir, les décaissements se seraient élevés à 58.4 milliards de dollars au total—mais, jusqu'ici, on prévoit une hausse des dépenses de 2 milliards de dollars de plus, ce qui fera 60.4 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 13.7 p. 100.

● (2150)

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Crosbie:** Si l'on soustrait la hausse de 10 p. 100 du coût de la vie qui est prévue pour cette année, cela fait une augmentation réelle de 3.7 p. 100 alors que le taux de croissance de l'économie elle-même sera nul. Le premier ministre n'a pas perdu de temps. On ne pouvait s'attendre à autre chose de sa part vu les revirements et les volte-face qu'il a exécutés en huit ou dix ans pendant sa carrière de chef du gouvernement entre 1968 et 1978. Personne ne doit d'étonner de voir confirmer encore une fois qu'il ne pense jamais ce qu'il dit et qu'il est prêt à dire n'importe quoi tant qu'il peut reprendre le pouvoir et penser qu'il a encore quatre ans devant lui pour permettre aux gens d'oublier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Non seulement le total des décaissements va augmenter de 13.7 p. 100, mais encore les dépenses budgétaires que nous avons fixées à 57.3 milliards de dollars dans notre budget du 11 décembre vont passer à 59.8 milliards. Cela veut dire une augmentation de 2.5 milliards de dollars dans les dépenses du gouvernement, non pas dans les décaissements, mais bien dans les dépenses du gouvernement. Il y a aussi une réduction inexplicée des emprunts gouvernementaux et ainsi de suite et le ministre devra nous donner des précisions à ce sujet s'il veut nous convaincre que les décaissements n'augmenteront que de deux milliards de dollars au total.

Le ministre nous dit que le service de la dette augmentera de 500 millions de dollars et passera à 10.7 milliards, ce qui représente le montant que les Canadiens devront verser en intérêt cette année sur la dette. Sur quelle dette? Il s'agit de la dette contractée au cours des six ou sept dernières années par les députés d'en face qui n'ont pas si tôt repris le pouvoir qu'ils